

Repères

Ouvrages en débat

Faire de l'anthropologie : santé, science et développement

Laurent Vidal

La Découverte, 2010, 294 p.

Le titre de cet ouvrage pourrait faire penser à un manuel. En fait, c'est une pratique de l'anthropologie que Laurent Vidal nous fait découvrir, à travers quatre projets de recherche sur la santé en Afrique. À partir du moment où l'anthropologue mène ses recherches sur des objets « appliqués », comme la santé, dans le cadre de projets pluridisciplinaires visant à éclairer la décision, sinon à être directement opérationnels, il n'est plus, pour l'auteur, dans la posture classique de l'anthropologue solitaire. Les concepts, les outils de la discipline demeurent les mêmes, mais les modalités de conception et de mise en œuvre de la recherche évoluent profondément. En particulier, l'anthropologue doit gérer en permanence ses relations avec les autres chercheurs, les autres disciplines, et plus encore avec les praticiens dont il analyse les pratiques, qui ont demandé la recherche ou en sont les objets : le personnel des centres de santé, les responsables des politiques sanitaires, etc.

Dès lors, le chercheur ne peut plus dérouler sa recherche de façon indépendante. Il doit la négocier, l'inscrire dans des problématiques ou des cadres d'analyse qui ne sont pas seulement les siens. Il doit s'ajuster aux événements et adapter sa stratégie en fonction des autres acteurs et de ces événements. Il doit travailler la façon de restituer ses résultats pour qu'ils soient audibles par ceux-ci, et non pas seulement par ses pairs, et pour qu'ils puissent contribuer à faire évoluer les pratiques. En plus d'être enquêteur et observateur, il doit se faire aussi coordinateur, médiateur, etc.

Revenant sur l'histoire et le déroulement de quatre projets de recherche dont il a été partie prenante – lesquels portaient sur la tuberculose, le sida, la santé maternelle et le paludisme en Afrique de l'Ouest –, L. Vidal nous fait entrer dans la recherche en cours, de la négociation du projet jusqu'à la restitution des résultats, illustrant finement ces dimensions souvent occultées de la pratique de recherche en partenariat. Il s'interroge en particulier sur ce que l'inscription de l'anthropologie dans des collectifs signifie pour la pratique de l'anthropologie.

La légitimité de la discipline, sa scientificité ne vont pas de soi face à des acteurs de la santé et des chercheurs habitués aux raisonnements statistiques (« votre échantillon est-il représentatif ? ») ; les responsables des politiques de santé, les directeurs de centres de santé, le personnel soignant sont à la fois des acteurs qui demandent ou acceptent la recherche, des acteurs observés et interrogés, et des acteurs qui interrogent ou contestent les résultats de l'anthropologue.

Un chapitre particulièrement riche décrit les enjeux de la restitution aux acteurs parties prenantes, restitution que l'auteur voit comme une exigence à la fois éthique et méthodologique. La restitution oblige à une forme de vulgarisation du propos, pour être à la fois compréhensible et recevable par les différents acteurs. Pour autant, « cette simplification du propos [...] ne doit pas être un affaiblissement de l'analyse ».

La mise en évidence par l'anthropologue de dysfonctionnements peut être perçue comme des remises en cause ou des critiques systématiques. Il faut être particulièrement vigilant sur les modalités de restitution, pour que cette mise en évidence suscite le débat et l'action, et non pas le rejet, ce qui suppose aussi de mettre en contexte les pratiques observées : « On ne peut se pencher sur les pratiques des soignants sans les mettre en miroir de l'organisation du collectif dans lequel elles s'inscrivent, fortement marqué par un enchevêtrement de "raisons hiérarchiques" » (p. 114).

En effet, le problème de la restitution n'est pas seulement celui d'une communication envers des tiers qui ne sont pas des pairs : la mise en évidence des dysfonctionnements des services de santé porte aussi une charge affective et institutionnelle et, pour que les analyses puissent contribuer à des processus de changement, elles doivent être recevables par ceux-là mêmes dont les pratiques sont en cause.

Entre négation, acceptation nuancée ou position défensive, les réactions des acteurs à la restitution sont révélatrices et permettent de mettre en avant des éléments

non perçus par le chercheur, des contraintes institutionnelles auxquelles il n'avait pas forcément été attentif. La restitution suscite des débats entre acteurs et constitue un « moment de médiation entre les acteurs de la santé, dont la diversité des fonctions (de l'agent de santé au médecin chef de région) et des attentes peut créer des tensions. L'anthropologue ne les aura certes pas recherchées, mais il devra y faire face » (p. 93).

Les différents moments d'interaction, de négociation, de restitution, offrent ainsi des opportunités rares de comprendre de nouveaux aspects des questions étudiées, de rentrer plus en profondeur dans la compréhension des logiques de raisonnement des praticiens et des contraintes institutionnelles dans lesquelles ils se trouvent. Ils font aussi partie du « terrain » et contribuent à la recherche.

Enfin, dès lors que l'objectif de la recherche est (aussi) de contribuer au changement, « un travail de traduction et de médiation est à mener : d'une part, exprimer en termes simples, faisant immédiatement penser à des mesures précises, les constats qui ressortent de l'analyse anthropologique d'une situation [...] ; d'autre part, suivre au plus près comment se met en place le changement proposé dans la pratique du professionnel de santé » (p. 92). L'anthropologue quitte alors un strict registre d'observation et d'analyse pour être partie prenante de l'élaboration de solutions potentielles et en analyser les tentatives de mise en œuvre.

Pour L. Vidal, cette façon de pratiquer l'anthropologie impose des contraintes particulières au chercheur. Mais ce n'est en rien un affaiblissement de la discipline,

qui serait obligée de renoncer à ses canons sur l'autel des appels d'offres finalisés ou de la collaboration avec des sciences médicales. C'est au contraire une nouvelle façon de faire de l'anthropologie, cohérente avec le monde d'aujourd'hui, et en particulier avec l'exigence éthique de restitution des travaux aux personnes concernées. « C'est en effet parce qu'il est question de projets interdisciplinaires, focalisés sur des questions de santé, et intégrant – suivant des dosages certes variables – des perspectives d'action, bref des projets en ce sens spécifiques, que les principes de l'anthropologie se trouvent bel et bien interrogés » (p. 237).

L'auteur défend et illustre ici de façon claire et convaincante l'ambition d'une « anthropologie critique », qui assume sa participation à des projets complexes et son inscription dans des réseaux d'acteurs variés, dialogue avec d'autres disciplines comme avec les praticiens, et fait de cette inscription un objet de réflexion épistémologique et méthodologique, en même temps qu'une source d'informations pour la recherche. Il illustre également avec brio l'exercice réflexif vu comme « un retour sur ses choix et ses pratiques d'anthropologue conçus comme condition d'un renouvellement de la pensée sur l'objet, loin de toute auto-analyse de ses motivations intimes de chercheur » (p. 252).

Philippe Lavigne Delville

(GRET/IRD, LASDEL, Niamey, Niger)

lavignedelville@gret.org

Pouvoir médical et santé totalitaire : conséquences socio-anthropologiques et éthiques

Hachimi Sanni Yaya (Ed.)

Presses de l'Université Laval, 2009, 440 p.

Cet ouvrage d'ambition transdisciplinaire résulte de la contribution de vingt-quatre auteurs. Son accomplissement tient à la passion du directeur de publication, Hachimi Sanni Yaya, de faire partager au lecteur sa découverte de l'âme humaine à travers une fresque d'analyses de la gestion de la santé et de la maladie par la société occidentale. Pour nouer la gerbe des contributions, toutes très substantielles, il a structuré l'ouvrage en trois parties, rédigé une introduction explicative de l'objectif et de la complémentarité des chapitres ainsi qu'une conclusion intitulée : « Biopouvoir, médicalisation de l'existence et pathologisation des difficultés de vie : lorsque la santé tourne à l'obsession ».

Les fans de Jules Romain (*Knock*), Ivan Illich (*Némésis médicale*) et Michel Foucault (*Crise de la médecine ou crise de l'antimédecine ?*) pourront se régaler : le contenu, fidèle au titre, ne ménage pas les ayatollahs et autres experts, artisans d'un prétendu progrès dû au génie biomédical. D'autres lecteurs, inféodés au système, les mains dans le

cambouis, feindront sans doute l'indifférence pour tenter d'esquiver la prise de conscience de leurs conflits d'intérêts : le profit monétaire fait rarement bon ménage avec des activités participant à l'épanouissement de l'être humain, surtout dans le champ de la santé. Les décideurs se réjouiront sans doute de la modestie du ton des propositions, qui n'ira certes pas jusqu'à secouer la hiérarchie des pouvoirs à partir de laquelle ils échafaudent leurs stratégies.

La revendication du caractère transdisciplinaire de l'ouvrage m'a interpellé et, pour guider ma lecture, j'ai choisi de me référer à la « Charte de la transdisciplinarité » (signée par Lima de Freitas, Edgar Morin et Basarab Nicolescu, Convento da Arrábida, 6 novembre 1994 : <http://basarab.nicolescu.perso.sfr.fr/ciret/chartfr.htm>). Démarche de lucidité, d'exigence et d'espérance, la charte explicite ses principes fondamentaux après une liste de considérations liminaires. J'en citerai quelques exemples au cours de ce commentaire.

– La charte de la transdisciplinarité considère que « la vie est lourdement menacée par une technoscience triomphante, n'obéissant qu'à la logique effrayante de l'efficacité pour l'efficacité ». Elle stipule : « Une éducation authentique ne peut privilégier l'abstraction dans la connaissance. Elle doit enseigner à contextualiser, concrétiser et globaliser. L'éducation transdisciplinaire réévalue le rôle de l'intuition, de l'imaginaire, de la sensibilité et du corps dans la transmission des connaissances. »

L'ouvrage le constate avec lucidité et sans catastrophisme : la médicalisation de tous les domaines de l'existence humaine a contribué à nous rendre complètement artificiels. Cette phase de l'évolution de notre espèce tient dans une large mesure au camouflage voulu et accepté de la raison d'être des décisions et des actions de l'homme : paraître juste et servir l'intérêt des puissants. Ceux qui trouvent leur satisfaction en tirant les marrons du feu alimentent les gros, aujourd'hui boulimiques parce que grisés par le pouvoir de l'argent.

Les références des auteurs à la morale judéo-chrétienne laissent filtrer, pour le dire sans fausse pudeur, que l'homme se complait à mentir et à tricher avec la réalité de sa nature, tant biologique que psychique. Il entretient depuis plus de deux millénaires des blocages de son évolution, tels sa culpabilité et la peur de la mort qu'il a érigée en scandale. En s'engouffrant sur ces autoroutes, la médicalisation nous a menés au totalitarisme de la santé.

– La charte de la transdisciplinarité considère que « seule une intelligence qui rend compte de la dimension planétaire des conflits actuels pourra faire face à la complexité de notre monde et au défi contemporain d'auto-destruction matérielle et spirituelle de notre espèce ». Elle stipule : « L'éthique transdisciplinaire récuse toute attitude qui refuse le dialogue et la discussion, quelle que soit son origine – d'ordre idéologique, scientifique, religieux, économique, politique, philosophique. »

L'ouvrage n'organise pas un débat contradictoire. C'est la prise de recul des contributions qui ouvre l'esprit du lecteur à des thèses diverses, lui permettant ainsi de prendre la mesure de la tâche qui l'attend, là où il se trouve. Les contributions venant de l'école québécoise apportent une touche bienfaisante par leur pragmatisme et par la modestie de leur ton : l'absence de jugement et de parti pris évite la crispation au profit d'une communication fructueuse.

Les champs d'analyse et d'illustration de la mainmise du pouvoir médical ont été choisis principalement là où elle choque a priori le plus : la sexualité, la maternité et le psychisme. À première vue, on pourrait regretter que les affections chroniques, voire la grippe, fief des acteurs friands de techniques médicales économiquement juteuses, soient seulement abordées par la bande. Au sujet de l'ostéoporose, du diabète, de l'hypertension et des lipides sanguins, il est tout de même mentionné, à juste titre, que la définition artificielle des normes profite à

l'extension épidémique de diagnostics utilisés pour justifier un interventionnisme de mauvais aloi. Mais, en y réfléchissant à deux fois, on réalise à quel point les maladies chroniques absentes de ce livre sont autant de lieux où règne un esprit de clan incompatible avec l'orientation de l'ouvrage. Comme l'a démontré le Formindep (Association pour une formation et une information médicales indépendantes au service des seuls professionnels de santé et des patients : <http://www.formindep.org/>), les *key opinion leaders* sont choisis par les industries du médicament pour donner de l'eau à leur moulin. Aussi n'ont-ils pas eu droit à un seul chapitre dans ce livre. Cette absence est tout bénéfique pour la qualité et l'indépendance de la réflexion offerte au lecteur.

– La charte de la transdisciplinarité considère que « la croissance extraordinaire des savoirs peut conduire, à long terme, à une mutation comparable au passage des hominiens à l'espèce humaine ». Elle énonce que « le savoir partagé devrait mener à une compréhension partagée fondée sur le respect absolu des altérités unies par la vie commune sur une seule et même Terre ».

La démonstration de l'absurdité du paradoxe d'une santé qui tourne à l'obsession en nous empêchant de vivre réveille les consciences. Elle procède, selon Umberto Galimberti (*Les Raisons du corps*, Paris, Grasset/Mollat, 1988), d'une « médicalisation absolue où la science se substitue au réel et devient l'instrument de contrôle de l'autorité de régulation de la vie ». Avant l'ère chrétienne, des textes grecs nous avaient ouvert les yeux sur la menace d'un absolutisme religieux fondé sur l'irrationalité de la peur de la mort. Hachimi Sanni Yaya nous cite notamment Platon et l'école de Cos. Il aurait aussi pu évoquer la lettre à Ménécée où Épicure, après y avoir pulvérisé la crainte des dieux et celle de la mort, rappelle que « les vertus ne sont que des suites naturelles et nécessaires de la vie agréable » et que « le soin de bien vivre et celui de bien mourir ne font qu'un ».

Dans *Le Jardin d'Épicure : regarder le soleil en face* (Paris, Galaade, 2009), Irvin D. Yalom tire des recommandations pour développer la joie et le bien-être procurés par l'empathie : « Non seulement vous devez apprendre à connaître l'univers du patient, mais vous devez aussi aider les patients à développer leur propre empathie envers les autres. »

Le graphisme de la couverture de *Pouvoir médical et santé totalitaire* souligne l'intrusion de l'industrie pharmaceutique dans les systèmes de santé : une capsule de médicament remplace le *i* de « médical ». Le contenu est bel et bien en dissonance par rapport aux recommandations tonitruantes de tests de dépistage, d'examen diagnostiques et de traitements de tous ordres.

Au terme de la lecture des contributions lucides et courageuses de cet ouvrage, on s'attendrait à une réaction radicale et vive du directeur de publication. En fait, il conclut en proposant que le travail se poursuive en

explorant « comment et à quelles conditions une analyse des divers points de convergence du savoir et du pouvoir permettraient de réinventer une nouvelle éthique dans le contexte de la médicalisation qui est aujourd'hui le nôtre ». Cette proposition reflète sans doute le degré d'audace des auteurs. Seront-ils véritablement en mesure de « réinventer une nouvelle éthique » ?

D'autres pistes concrètes de réflexion, issues de cette lecture, auraient pu s'orienter vers la réhabilitation de la transparence, de l'indépendance et de l'authenticité des discours en santé, conditions d'une restauration de leur cohérence avec des pratiques dans l'intérêt des patients. Aujourd'hui, une démarche transdisciplinaire se doit de tenir compte du dérèglement du marché : « L'élabora-

tion d'une économie transdisciplinaire est fondée sur le postulat que l'économie doit être au service de l'être humain et non l'inverse » (charte citée). À cela s'ajoute l'urgence des menaces d'un équilibre planétaire rendu précaire par la destruction de l'environnement. En contribuant à la prise de conscience citoyenne des dérives du système de santé occidental, ce livre offre une gâchette pour déclencher une évolution de l'homme en harmonie avec la réalité.

Bernard Junod

(Médecin de santé publique)

junod.bernard@wanadoo.fr

Ce que soigner veut dire : repenser le libre choix du patient

Annemarie Mol

Presses des Mines, 2009, 200 p.

Il y a plusieurs lectures possibles de cet ouvrage sur la relation de soin. On peut y trouver une contribution à la discussion de beaucoup d'idées, parfois contradictoires, à partir d'exemples vécus. En prenant du recul, on y discerne aussi un témoignage personnel ambivalent, à travers les tentatives de réhabilitation de soins véritables que l'auteur nous livre au gré de ses réflexions.

Témoigner, c'est s'exposer, s'engager. C'est une contribution à notre dignité d'être. L'ouverture, la sincérité et la transparence affichées par Annemarie Mol m'ont incité à commenter son livre comme un témoignage de sa part. Un commentaire de lecture par un pair, c'est aussi une argumentation, comme le prévoit cette rubrique dévolue aux « ouvrages en débat ». Mon évaluation se fonde d'abord sur des points techniques avant d'aborder des aspects relevant de l'éthique du soin, quitte à m'exposer à mon tour.

Certes, A. Mol témoigne de sa perception d'un irréductible décalage entre les véritables besoins et les désirs exprimés par les patients. Mais elle n'en explicite pas la cause : leurs attentes sont culturellement fabriquées. Aussi s'interroge-t-elle sur l'indépendance des patients et sur la pertinence, dans le contexte actuel, de s'intéresser à leurs choix. Dans ce commentaire, je questionnerai à mon tour l'indépendance du positionnement de l'auteur et sa conscience de l'influence des conflits d'intérêts sur les pratiques de soin.

Au début, l'ouvrage met en scène une femme souffrant de stérilité qui expose, lors d'une émission télévisée diffusée à un large public, sa demande de fécondation in vitro. La qualité de l'écriture et de la traduction font ressentir l'émotion de cette patiente à travers son histoire. Le texte réussit d'emblée à mobiliser l'empathie du lecteur, surtout s'il est une femme, je suppose. En m'inté-

ressant au parcours de la patiente, je découvris tout naturellement l'importance de l'identification de ses besoins véritables dans sa demande de soin. En m'identifiant à elle – ce que l'auteur suggère à ses lecteurs – je réalisai que la construction de soi bénéficie du processus d'élaboration de choix personnels. Le renoncement à un soin médicalisé au profit de l'adoption d'un enfant fait partie des résultats possibles du choix. Pour aller plus loin, l'évocation du détail des introspections, des dialogues et des événements entourant l'itinéraire menant à la décision de passer à l'acte aurait été nécessaire. Mais le plateau de télévision où se trouvait cette femme ne se prêtait guère à l'exploration d'une démarche d'appropriation de sa santé, en l'occurrence l'accomplissement de son désir de maternité par la fécondation in vitro.

S'écartant d'emblée du vrai sujet, à savoir la phase essentielle du choix d'entrer ou non dans un processus de prise en charge technique, le propos du livre restreint le déroulement des soins à des pratiques et fait l'impasse sur l'étape qui précède les tests diagnostiques et les traitements. Ce qui choque dans ce virage imprévu, c'est qu'il se produise en taisant le déterminant prépondérant du déroulement des soins actuels : le paiement à l'acte dans la délivrance des prestations de santé. Une composante essentielle des soins et de leur finalité, l'identification de l'intérêt du patient, est alors éludée. Lorsqu'on traite de la réalité complexe de situations de santé, ce type de raccourci se produit fréquemment en emboîtant le pas d'une démarche disciplinaire reposant sur des a priori.

Le chapitre 1 pousse le bouchon un peu plus loin. Il nous dit que « l'avènement du choix du patient dans les soins de santé [...] démantèle les pratiques quotidiennes de façon telle qu'elles échouent à s'adapter aux difficultés causées par nos maladies ». Ce texte avait peut-être

un souci de réalisme, mais sa formulation est blessante pour des soignants ouverts à l'écoute du patient et à l'affût de l'expression authentique de ses choix.

Le déplacement de la question du choix sur celle des actes, des « pratiques quotidiennes » dans le processus de soin est ensuite argumenté à partir d'un malentendu sur le mot « diabète ». Je cite : « Les personnes qui ont un diabète (surtout le diabète de type I) dépendent des technologies modernes pour leur survie. » Les à-peu-près de ce texte mènent à une véritable trahison de la pensée. Je ne pense pas que la traduction soit responsable d'une quelconque distorsion de l'énoncé de ce postulat simplificateur centré sur l'efficacité des techniques. À ce stade de l'exposé, l'auteur omet en effet d'expliquer qu'en réalité, les difficultés ne sont pas du tout les mêmes chez un jeune ayant un diabète de type I que chez une personne d'âge mûr avec un diabète de type II. L'identification d'une carence de production d'une hormone, l'insuline, donne au diagnostic de diabète de type I une grande valeur pour organiser les soins efficacement. Ce diagnostic justifie, par exemple, l'organisation de périodes, de lieux de vie et d'activités partagées par des enfants atteints de ce mal pour y faire face lorsque leur vie est en danger. C'est ainsi qu'ils peuvent développer leur stratégie personnelle de gestion de leur diabète, sans négliger les actes techniques nécessaires à l'absorption d'une dose d'insuline en fonction du taux de sucre dans le sang. Malgré la ressemblance du nom de la maladie, lorsqu'on parle de diabète de type II, la problématique de soin est fondamentalement différente. Les patients sont plus âgés et les mécanismes en jeu dans la maladie ne sont pas les mêmes que pour le diabète de type I. Le diagnostic de diabète de type II dépend de critères de définition discutables. Le surdiagnostic – le fait d'étiqueter à tort une personne comme atteinte d'une maladie nécessitant un suivi, voire un traitement selon un protocole donné – augmente considérablement avec l'intensité de la pratique des tests de laboratoire. Pour argumenter ce point, je prendrai l'exemple d'une population de 1 000 personnes où 4 sont atteintes d'un diabète justifiant des soins. La pratique d'un test identifiant correctement 90 % des personnes atteintes, soit pratiquement les 4 vrais malades, et 99 % des personnes sans diabète, soit 986, produit 14 diagnostics de maladie dont 10 sont des surdiagnostics ! L'inclusion implicite du diabète de type II dans le postulat de l'efficacité des technologies modernes contribue directement à promouvoir l'extension actuelle des diagnostics en surnombre. La véritable cause de cette redoutable épidémie artificielle est la mise en œuvre de stratégies de médicalisation profitables à l'industrie de la santé et non à la population (cf. Kaplan, R.M., 2008. *Disease, Diagnoses and Dollars: Facing the Ever-Expanding Market of Health Care and Their Impact on Health*, New York, Springer).

A. Mol aborde certains aspects des stratégies commerciales, mais elle ne les désigne pas toujours, comme par exemple ici : « Faire en sorte que les gens aspirent à choisir et s'investissent largement dans leurs choix est une manière ingénieuse de les discipliner. » C'est seulement quand il est question de soins prodigués alors qu'aucune intervention ne fonctionne que l'enjeu marchand devient explicite sous sa plume : « Dans le marché, à peu près tout peut être vendu, mais il n'existe rien pour limiter les transactions inutiles. Comment y faire entendre "il n'y a rien que je puisse faire pour vous" ? Le "non" est invendable. »

Le soignant engagé dans le système de soin lira avec profit les chapitres centraux où l'auteur nous ouvre, par des exemples, aux apports potentiels de l'expérience d'une vie de malade chronique, sans omettre l'implication du corps. Elle y rappelle que les techniques ne se soumettent pas à ce que nous souhaitons d'elles, mais interfèrent avec ce que nous sommes. Dommage qu'elle n'ait pas examiné les conditions auxquelles la décision d'adopter ou non certaines techniques contribue à l'épanouissement du soigné.

Pour un résistant à l'impérialisme de la rentabilité financière dans le champ des soins, ce livre est le témoignage d'innombrables dissonances cognitives. Elles résultent d'un système de santé qui prétend servir l'intérêt du patient, alors que les soignants y fonctionnent dans une logique axée sur la technique, la productivité et l'efficacité, dans une économie de marché où le profit est l'ultime justification des pratiques.

L'ouvrage ne nous dit pas comment, dans le courant actuel, faire émerger une renaissance de soins délivrés dans le seul intérêt du patient. Il n'aborde pas directement la place du dialogue singulier, ni la question de l'indépendance du professionnel vis-à-vis des intérêts commerciaux. Il fait l'impasse sur l'importance d'une valorisation du temps d'échange entre soignant et soigné avant d'agir. En se polarisant sur les actes et non sur les conditions d'une démarche de choix où le soigné parvient à découvrir quel est son intérêt, ce livre fait courir au professionnel de santé le risque de transgresser la règle d'or d'Hippocrate : « d'abord ne pas nuire ». Il contribue à privilégier le « d'abord agir ». Le lecteur attentif aux paris simplificateurs de cette publication pourra développer une réflexion personnelle l'amenant à discerner les conditions auxquelles une situation de soin peut devenir le creuset d'une recherche de ce que nous sommes, point de départ d'une vie harmonieuse.

Bernard Junod

(Médecin de santé publique)

junod.bernard@wanadoo.fr

Fabuleux hasards : histoire de la découverte de médicaments

Claude Buhon, Claude Monneret

EDP Sciences, 2009, 140 p.

De la sérendipité dans la science, la technique, l'art et le droit

Pek Van Andel, Danièle Bourcier

L'Act Mem, 2009, 304 p.

Sérendipité, traduction directe de l'anglais *serendipity*, est un mot difficile à prononcer. Un francophone peine de plus à se l'approprier : ses racines ne sont ni latines ni grecques, il dérive du nom ancien de Ceylan. Il est enfin délicat de l'utiliser car il est chargé de mystère : il en appelle au hasard, à la chance, à la prédestination... Trois exemples donnent une idée du vaste champ des usages possibles. Les contempteurs de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse annonçaient la baisse de la natalité et de la fréquence des mariages ; il n'en fut rien, et cela constitue un cas de sérendipité. La découverte fortuite des rayons X au cours d'une analyse de la lumière produite par une décharge électrique en est un autre. Enfin, à l'occasion de recherches sur les tranquillisants, sont observés par hasard les effets du viagra sur l'érection : encore une situation de sérendipité.

La publication simultanée des ouvrages de C. Buhon et C. Monneret, d'une part, et de P. Van Andel et D. Bourcier, d'autre part, attise la curiosité ; leur lecture éclairera-t-elle le concept de sérendipité ?

Ces deux livres sont de facture fort différente. Le sujet du premier – la découverte de médicaments – est bien circonscrit. La démarche des auteurs consiste en une compilation de cas dont ils donnent une description et tentent de tirer une leçon très pratique. Puisque certaines découvertes pharmacologiques sont de purs hasards, leur objectif est de déterminer les conditions à remplir pour favoriser à l'avenir de tels phénomènes. L'ambition de P. Van Andel et D. Bourcier est beaucoup plus élevée. Le champ de leur réflexion couvre la science, la technique, l'art et le droit. Les objectifs sont d'identifier la part du hasard et de l'inattendu dans la réalisation d'un événement, d'en bâtir une théorie, de clarifier le concept de sérendipité. Un exercice très développé de compilation (la moitié de l'ouvrage y est consacrée – « livre II ») fournit le matériau sur lequel se fonde une réflexion organisée en deux temps (le phénomène de sérendipité et son histoire – « livre I », la discussion – « livre III »). Pour chaque cas présenté, les auteurs dégagent d'abord la spécificité de l'exemple choisi (l'objet pénicilline, par exemple) et celle du domaine considéré (technique, droit...). Ils tentent ensuite, à partir du fonds commun à tous les cas, de mener une réflexion générale qui doit les conduire au concept de sérendipité. L'exposé amène bien le lecteur sur le chemin de la construction théorique, mais l'oblige à fermer le livre sur une impression d'inachevé. Les auteurs suggèrent même qu'il ne peut pas en

être autrement : par constitution, le sujet ne se prête pas à l'universel. Pourtant, si l'élaboration formelle reste très générale, les conditions qu'il serait bon de connaître et de remplir pour favoriser, mettre à profit ou éviter les événements de sérendipité apparaissent clairement, et sont semblables à celles que C. Buhon et C. Monneret identifient pour la découverte de nouveaux médicaments. Marche vers une théorie et leçon pour une pratique marquent l'originalité de ces deux livres.

La sérendipité garde donc encore une part de mystère. Constaté que, au gré des situations, le mot change de sens suffit à s'en convaincre. Les quatre acceptions les plus fréquentes mettent l'accent sur l'observation ou sur l'observateur, ou enfin sur les deux à la fois... Pour les uns, la sérendipité est la découverte d'un phénomène ou d'un objet à l'occasion d'une enquête portant sur un tout autre sujet. Elle peut être aussi la découverte d'un aspect et d'une propriété non anticipés d'un phénomène connu par ailleurs. Pour certains, il s'agit du don d'un observateur qui fait une trouvaille alors qu'il s'intéresse à un sujet sans rapport avec celle-ci. Pour d'autres, enfin, elle est le fruit de l'apprentissage et de la culture interdisciplinaire d'un observateur désormais capable de s'interroger sur des phénomènes simplement concomitants. Toutes les combinaisons sémantiques de ces quatre définitions caractérisent autant de cas de sérendipité, les variations s'étendent en politique jusqu'à « l'art de profiter de l'inattendu »... Le lecteur comprend bien la démarche des auteurs des deux livres : cas par cas, domaine par domaine, ils s'efforcent de mettre en évidence la part du hasard dans un phénomène comme dans la réflexion de celui qui l'observe, ils tentent de distinguer l'inattendu qui aurait pu être anticipé de l'inattendu aléatoire.

En matière de science, de santé, de technique, d'art ou de droit, l'analyse de la sérendipité se transforme occasionnellement, parfois même nécessairement, en une véritable casuistique où le bien et le mal habillent la trouvaille, les connaissances nouvelles comme les usages qui en découlent. Le hasard devient une chance ou une malédiction. Un jugement moral est aussi prononcé vis-à-vis du don de l'observateur ou de sa culture ; un doute est porté sur la démarche qu'il met en œuvre pour comprendre sa découverte.

Les auteurs des deux livres s'accordent sur deux points essentiels. La sérendipité n'est pas une idéologie de l'irrationnel, elle implique au contraire d'aller chercher l'explication d'une « trouvaille ». La sérendipité exige par

ailleurs la liberté, elle est à l'opposé d'une recherche limitée à la validation et l'exploitation des prédictions d'une théorie. En regard de la casuistique évoquée plus haut, ces deux points fondamentaux sont potentiellement porteurs de difficultés et de conflits pour la société. La situation reste cependant supportable, voire exploitable, à condition de considérer qu'en matière de science, le hasard précède l'inattendu et qu'en matière de droit, à l'opposé, l'établissement de la loi et des normes régissant un problème créent l'inattendu à sa marge.

Aucune conclusion amplement développée ne vient clore ces ouvrages, et cela n'est nullement décevant : la sérendipité existe, mais elle se cherche sans cesse. Elle se veut être à la fois une illumination subite dans un esprit préparé et un outil intéressant de la sociologie de la

connaissance. P. Van Andel et D. Bourcier sont si convaincus de l'association de l'homme et des hasards dans les situations de sérendipité qu'ils estiment que cette dernière est hors de la portée des ordinateurs. Au vu des développements de l'intelligence artificielle, on peut douter de cette certitude...

Le lecteur habituel de *NSS*, soucieux d'interdisciplinarité, trouve dans ces deux ouvrages l'écho de ses préoccupations habituelles... et des réflexions originales dont il peut tirer profit dans son propre domaine.

Jean-Claude Mounolou

(CGM, CNRS, Gif-sur-Yvette, France)

mounoloujcm@wanadoo.fr

Le Goût du monde : exercices de paysage

Jean-Marc Besse

Actes Sud/ENSP, 2009, 230 p.

Cinq essais composent l'ouvrage de Jean-Marc Besse, empruntant l'essentiel de leur matière à différents textes déjà publiés ainsi qu'à des cours et des conférences. Ensemble, ils visent à proposer un élargissement et une reformulation des concepts évoluant dans le sillage de la « culture du paysage », alors que, selon l'hypothèse de l'auteur, celle-ci est aujourd'hui en cours de redéfinition.

Le premier d'entre eux, à la manière d'une partie introductive, rappelle les cinq problématiques du paysage qui coexistent dans la pensée contemporaine, chacune portée préférentiellement par un corps de métier ou un domaine académique : le paysage comme représentation culturelle (principalement informée par la peinture), territoire produit par les sociétés dans leur histoire, complexe systémique (articulation d'éléments naturels et d'éléments culturels en une réalité objective), espace d'expériences sensibles, site ou contexte de projet.

La deuxième partie propose une réflexion sur le regard « aérien » tel qu'il s'incarne dans la photographie aérienne ou, depuis bien plus longtemps, dans les vues à vol d'oiseau. L'auteur montre que, plus que condition technique nouvelle donnant à voir différemment la réalité terrestre grâce à l'avion, ce regard est constitutif d'une expérience spirituelle dans le prolongement d'une tradition littéraire et philosophique apparue à l'époque hellénistique. Il rappelle que la recherche d'un « point de vue total » a engendré à la Renaissance la construction perspective, qui donne à la vue aérienne une dimension technique opératoire, pour l'analyse comme pour le projet. De ce point de vue, cette partie aurait sans doute mieux trouvé sa place en relation avec le quatrième essai, dans lequel J.-M. Besse s'interroge sur la construction cartographique comme « mise en œuvre projectuelle » et, partant, tente de démonter les mécanismes de la pensée inventive. La vue

du ciel, aujourd'hui largement utilisée et médiatisée, ne peut-elle être l'expression d'un acte de synthèse intellectuelle – artistique ou scientifique – à l'instar de la carte, pour laquelle l'auteur analyse le lien a priori paradoxal entre mise en image du réel et imagination du réel ?

Le troisième essai interroge la dimension politique inhérente à la notion de paysage telle que la modernité l'a instituée, c'est-à-dire en une culture visuelle de la hauteur qui est aussi une culture de l'aménagement. J.-M. Besse rappelle que le paysage est couramment défini comme une construction idéologico-politique naturalisant les rapports sociaux inégalitaires et les processus historiques conflictuels qui les ont produits. Il quitte toutefois assez rapidement cette perspective d'historien de l'art soulignant « l'impérialisme » du paysage – en référence à W.J.T. Mitchell – pour mentionner des auteurs nord-européens, tels K. Olwig en particulier, qui situent le paysage du côté du « pays », des lieux de vie de communautés régies par des mœurs et coutumes locales. On pourrait regretter que J.-M. Besse ne creuse pas plus ce sillon. En effet, l'auteur en revient à J.B. Jackson (qui est présent tout au long de l'ouvrage) et développe sa distinction entre « paysage politique » et « paysage vernaculaire ». C'est ce second terme qu'il explore en particulier, en exploitant la proximité intellectuelle entre J.B. Jackson et les phénoménologues français, ou encore M. de Certeau et P. Bourdieu ; il montre ainsi en quoi le paysage exprime aussi le fait que l'être humain, habitant du monde, a un sol. Cependant, d'une part, la dimension politique du paysage est relativement peu approfondie. D'autre part, si l'héritage de J.B. Jackson est important pour la pensée paysagère contemporaine, il n'en reste pas moins que son « paysage » nous paraît aujourd'hui manquer d'une dimension, en ce qu'il est quasiment indemne de conflit.

Or, il est difficile d'ignorer cette dimension qui est précisément mise en avant non seulement par K. Olwig, mais aussi par d'autres personnalités de ce qu'on pourrait appeler « l'école scandinave » du paysage (M. Jones, G. Setten...), des géographes critiques (D. Mitchell...), etc. En croisant les notions de paysage, pouvoir, travail, loi, tous ces auteurs attirent notre attention sur la question de la destruction des paysages quotidiens des habitants et sur l'importance du thème de la justice.

Le quatrième essai, déjà mentionné précédemment, se présente comme des « notes pour une épistémologie de la démarche de projet ». J.-M. Besse convoque ici philosophes, artistes, mathématiciens, psychologues... pour alimenter une idée qu'il qualifie lui-même de radicale : « [...] c'est le tracement qui est la condition de possibilité de tout le reste en général. Ce mouvement vers l'avant est celui de la pensée tout entière. » À partir d'une réflexion sur la place de la carte dans le processus de construction d'idées nouvelles, c'est la conception même de la théorie scientifique qu'il invite à revoir. Selon lui, l'activité de connaissance, la genèse de l'idée, consiste non pas à chercher des causes ou à produire un ensemble de propositions attendant d'être testées, mais d'abord à organiser une structure, un point de vue qui permette de rendre compte des propriétés des phénomènes observés ; la place de la figuration (cartographique notamment, plus généralement graphique : diagramme, etc.) y est centrale, la forme a une puissance hypothétique, exploratoire (elle est recherche de sens plus que recherche de vérité). Même si ce n'est pas le propos de J.-M. Besse ici, on ne peut s'empêcher de souhaiter l'apport de réflexions sur le point de vue de l'utilisateur de la carte :

trop rares sont les travaux qui, tels ceux de H. Lorimer et K. Lund, s'intéressent aux tentatives du marcheur pour voir et ressentir le trajet à travers la carte avant que l'action ne survienne dans le paysage (la carte comme médium entre le corps qui anticipe et le paysage qui est encore à distance). Pour l'utilisateur comme pour le créateur, la carte aurait donc une dimension de projet.

L'auteur consacre son dernier essai à l'hodologie, en partant de la définition qu'en donne J.B. Jackson : science des chemins, des routes et des voyages. Il approfondit ainsi, en empruntant largement aux phénoménologues (en particulier à l'existentialisme de Sartre), la géographie de la sensibilité et du contact avec le monde, qu'il distingue de la géographie comme science des espaces concrets. Sa réflexion est notamment orientée vers « l'espace-du-paysage » : celui qui, ni objectif ni spectacle, est « l'espace tel que le corps le comprend et le décrit par ses mouvements et sa situation, ses conduites ». L'ouvrage se clôt ainsi par une réflexion sur la spatialité, qui fait écho à la relecture du concept d'espace suivant un paradigme relationnel, telle qu'elle a cours actuellement dans le domaine de la géographie.

Si le point de départ de l'ouvrage est le désormais classique constat de la polysémie du paysage, J.-M. Besse s'emploie surtout à nous convier à penser le paysage comme un concept ouvert. Palimpseste, le paysage est aussi un devenir : il doit nous donner le « goût du monde » tout comme le goût pour le monde.

Sophie Le Floch

(Cemagref, France)

sophie.le-floch@cemagref.fr

La Spatialisation de la biodiversité : pour la gestion durable des territoires

Jean-Louis Guillaumet, Anne-Élisabeth Laques, Philippe Léna, Pascale Robert
IRD Éditions, 2009, 128 p.

La complexité de la biodiversité de la forêt amazonienne semble déjà à elle seule dépasser les capacités de compréhension des écologues. Quand s'y ajoutent les dynamiques agraires et sociales qui viennent amplement modifier les processus en place, dans des directions parfois surprenantes et dans tous les cas avec rapidité, l'objectif de porter un diagnostic sur le devenir de la biodiversité sur une base cartographique devient un véritable défi. C'est pourtant l'ambition affichée par ce livre, et il parvient à y contribuer significativement en proposant une réflexion détaillée et pragmatique sur des pistes méthodologiques.

Contrairement à ce que le titre pourrait laisser penser, l'ouvrage est une description détaillée et argumentée d'un dispositif de recherche pluridisciplinaire qui a été mis en œuvre dans deux localités très contrastées du bassin amazonien. Ces exemples et les considérations qui les

accompagnent contribuent certes à mieux comprendre comment spatialiser la biodiversité, mais on reste loin de la généralité que laissait supposer le titre. Il en résulte une petite déception pour le lecteur. Cependant, la lecture du texte est très plaisante et informative, les choix qui y sont exposés suscitent réflexion et intérêt.

L'ouvrage s'articule autour de trois chapitres. Le premier pose les bases du positionnement scientifique général sur l'influence de l'exploitation et de l'aménagement du milieu sur la biodiversité. Le deuxième, très long, porte sur l'évaluation des dynamiques de la biodiversité. Le dernier traite du rôle des politiques publiques. Bibliographie, glossaire et illustrations nombreuses apportent à l'ouvrage des éléments utiles pour qui veut mieux comprendre et ne connaît pas les situations décrites.

Le premier chapitre pose avec beaucoup de pédagogie les grands traits des systèmes sociaux et écologiques des

deux sites d'étude. On y comprend très clairement les différences fondamentales entre l'Amazonie dite des fleuves et celle dite des routes. Avec précision mais sans jargon, avec détails et exemples, mais sans noyer le lecteur dans des subtilités inutiles, le texte dresse un portrait des deux sites et rend compte du positionnement scientifique pour leur étude comparative. L'idée maîtresse est celle d'une approche « globale » qui puisse exprimer les tendances fortes, en incluant les multiples composantes des systèmes, mais sans entrer dans les mécanismes détaillés. Cela implique bien sûr de nombreuses simplifications et approximations, dont le choix est explicite et clairement assumé, sur la base d'arguments pragmatiques.

La notion de biodiversité subit, dans le deuxième chapitre, une série de simplifications qui, à terme, remettent en cause l'idée que ce qui est mesuré soit encore de la biodiversité. Recourir à des méthodes simples pour évaluer les changements rapides de l'occupation du sol dans ces paysages amazoniens est à l'évidence nécessaire, que la diversité des structures horizontales et verticales de la végétation soit une part de la biodiversité est admissible ; mais il paraît bien trop réducteur de considérer que les indicateurs proposés puissent être synonymes de biodiversité, surtout dans ce type de milieu. Néanmoins, et au-delà de ces remarques plutôt terminologiques, la démarche présentée est intéressante et pose clairement des bases pour élaborer des démarches de diagnostic de la dynamique de larges espaces.

La méthode générale telle qu'elle est exposée consiste à « fractionner le continuum » paysager en types, puis ces types en composants paysagers. La biodiversité (au sens des auteurs) est évaluée dans les unités les plus fines (composants) par des estimateurs basés sur la structure de la végétation, des classes de valeur à dire d'experts et des indices relatifs à l'utilisation locale des espèces par les populations. Cet aspect est particulièrement original et mériterait à lui seul un développement plus important. Dans un second temps, ces indices sont agrégés par une moyenne pondérée par la surface pour estimer un indice de biodiversité des types paysagers contenant plusieurs composants paysagers. Ce dernier point est particulièrement discutable. En effet, cette opération ne tient pas compte de la ressemblance ou de la différence entre les composants du paysage en termes de biodiversité, ce qu'on appelle la diversité bêta. Ainsi, il semble qu'avec la méthode proposée, le fait que deux composants du paysage aient ou non des éléments communs n'intervient

pas dans le calcul de l'indice de diversité du type paysager auquel ils appartiennent. La méthode comporte aussi un volet important de traitement de données d'imagerie satellitale qui est utilisée pour mesurer des dynamiques de changement d'occupation du sol. Bien que suivant une méthodologie générale classique de classification appliquée à des sources de données courantes, il est à souligner que les deux sites ont été traités de façons différentes, ce qui rend difficile leur comparaison.

Dans le dernier chapitre, sur le rôle des politiques publiques, les méthodes d'étude sont décrites très finement et les caractéristiques des deux sites sont largement détaillées, en soulignant leurs différences. On aurait pu espérer identifier des traits communs qui puissent être considérés comme généraux et indépendants des cas particuliers des sites. L'analyse semble néanmoins très fouillée, très actuelle, et elle identifie des processus nouveaux dont l'action ne fait que démarrer.

La description des méthodes employées tient dans l'ouvrage une plus grande place que la présentation et la discussion des résultats. Ceux-ci sont présents, mais dispersés dans le texte et repris finalement dans une conclusion qui vise surtout à ouvrir des perspectives sur les options pour l'avenir quant à la gestion des tensions entre la conservation de la biodiversité amazonienne et les demandes en espaces pour l'agriculture et l'élevage.

L'expertise des auteurs sur l'avenir de la forêt se perçoit aisément dans le texte. On devine aussi que l'approche comparative et interdisciplinaire entre les deux sites a été source de questionnements fertiles et d'une réflexion approfondie sur les méthodes, leurs finalités et leurs limites. En soi, la présentation de ces méthodes rend sans doute mal compte de la pertinence des échanges qui ont abouti à leur élaboration.

On retiendra finalement de ce livre le développement d'une démarche novatrice et interdisciplinaire, qui s'est attaquée à une question très difficile en cherchant à concilier des approches multiples : écologiques, agronomiques, sociales et politiques, avec pragmatisme et réalisme. Le résultat n'est certes pas parfait, mais les acquis sont nombreux et la lecture de l'ouvrage, très agréable, alimentera facilement la réflexion d'un lecteur intéressé par ces questions.

Marc Deconchat
(UMR 1201, Dynafor, Inra, France)
marc.deconchat@toulouse.inra.fr

Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation

Laurent Mermet, Martine Berlan-Darqué (Eds)
L'Harmattan, 2009, 378 p.

Cet ouvrage met à disposition des nombreux groupes concernés par la concertation – académiques ou profes-

sionnels – une sélection de résultats issus de la trentaine de recherches soutenues par la première vague du

programme Concertation, décision, environnement, entre 1999 et 2005. Les quatorze chapitres qui le constituent sont répartis en cinq parties questionnant successivement les scènes et acteurs de la concertation, les modalités de sa mise en œuvre, ses effets sur l'action, l'essor d'Internet comme espace d'information environnementale et de mobilisation et enfin l'univers de sens et de valeurs avec lequel la concertation interagit ; ils sont précédés d'une présentation d'ensemble de l'ouvrage et suivis par une synthèse programmatique, toutes deux cosignées par les coordinateurs de l'ouvrage, L. Mermet et M. Berlan-Darqué. Pratiquement, tous les textes sont construits sur un canevas similaire : un cadre conceptuel ou méthodologique, clairement exposé, mais dense compte tenu de la place limitée accordée à chacun, illustré par sa mise en œuvre dans une étude de cas.

Le matériau ainsi rassemblé est riche et varié. On est dès lors tenté de présenter cet ouvrage comme une sorte d'état des savoirs ou d'introduction à un champ scientifique mosaïque qui se saisit d'un domaine de la pratique à la fois comme objet – d'étude et d'évaluation – et comme défi – à accompagner et outiller. Mais comment qualifier ce domaine ? S'agit-il exclusivement de la concertation environnementale ? Rien n'est moins sûr. Au-delà des différences de discipline, de méthodologie ou encore d'épistémologie, les divers contributeurs de l'ouvrage partagent en effet la thèse selon laquelle la concertation ne saurait être isolée du processus décisionnel d'ensemble qui lui donne sens, ne serait-ce, a minima, que pour se donner les moyens d'apprécier les conséquences de celle-là sur celui-ci. La concertation pointe donc nécessairement vers la question englobante de la décision. Mais, réciproquement, la décision environnementale appelle de son côté la concertation : sous des formes extrêmement diverses, celle-ci s'est imposée en quelques années comme une figure ou séquence à part entière des décisions environnementales. Ce domaine qui donne son unité à l'ouvrage serait-il alors celui de la décision environnementale ? Sans doute, mais à une condition : tenir compte de l'épaisseur propre à la mise en œuvre de ces décisions. Le processus d'implémentation est en effet travaillé par des logiques d'appropriation stratégique (Busca et Salles) susceptibles de vider de leur sens les accords passés antérieurement dans les arènes de concertation et les lieux de décision ; et la « communauté débattante » chère à J.-M. Fourniau, à supposer qu'elle émerge d'une décision concertée, n'est malheureusement pas toujours en mesure de survivre au processus et de porter dans le temps les accords et engagements passés. On pourra donc aborder cet ouvrage comme une introduction à l'analyse de ce qu'on pourrait appeler les situations contemporaines de décision environnementale, pour peu qu'on se donne une définition extensive de celle-ci incluant l'épreuve de la mise en œuvre.

Ces situations de décision environnementale sont caractérisées par une pluralité d'acteurs, d'intérêts, de logiques et d'enjeux ; le fait est bien connu et il est abondamment illustré par les divers chapitres. Mais l'ouvrage apporte à cet égard des compléments très stimulants. On peut ainsi mentionner la mise en évidence de la pluralité des séquences qui s'enchevêtrent dans le façonnage des décisions environnementales : négociation, affrontement, évitement... autant de modes d'interaction ou de composition que L. Mermet propose d'intégrer dans un modèle général. La concertation occupe naturellement une place de choix dans toutes les analyses, qu'il s'agisse de la décrire, de l'évaluer, d'en identifier les effets (modérés et parfois contre-intuitifs) sur les représentations des acteurs (Kergreis *et al.*). Mais on en cherchera en vain une définition partagée. Si certains auteurs se risquent à en proposer une (« construction collective d'une vision, des objectifs et des actes » pour J.-E. Beuret, « mode de discussion ouvert entre acteurs concernés par un projet » selon Baggioni), d'autres s'y refusent, préférant sans doute laisser à ce vocable son statut d'énoncé collectif ou de mythe rationnel ; la concertation serait peut-être ainsi mieux appréhendée comme une grammaire de l'action collective contemporaine, qui laisse de larges marges de créativité pour les productions des acteurs qui s'en saisissent ou sont saisis par elle. Une mise en garde également fort utile : l'intérêt actuel porté à la concertation est sans doute en partie majoré par l'attrait que suscitent aujourd'hui quelques procédures innovantes, et il ne doit conduire ni à surestimer les effets ni à négliger les espaces de concertation/négociation qu'hébergent depuis déjà fort longtemps certaines procédures administrativo-politiques plus classiques, à l'image des démarches de planification de la gestion de l'eau qu'étudie T. Reverdy.

Cette pluralité de séquences d'action se déploie naturellement dans une pluralité de scènes ou d'espaces de l'action collective et de la décision. On pense bien sûr à l'espace public organisé de la sphère publique, à l'espace public autonome de la société civile et aux multiples espaces interstitiels où peuvent se nouer des échanges décisifs. Repartant d'une stricte définition habermassienne des sphères publique et civique, M.-G. Suraud invite à mieux conceptualiser ces « espaces civiques intermédiaires » que représentent, selon elle, les arènes de concertation. L'objectif est de comprendre les interactions entre ces trois formes d'espaces publics, mais aussi de clarifier les principes normatifs et les attentes spécifiques que l'on peut formuler à leur endroit. Parallèlement à ces efforts conceptuels, plusieurs des recherches du programme ont également fait œuvre utile en forgeant des outils de description ou d'évaluation des concertations et décisions environnementales. Le lecteur pourra en identifier un certain nombre dans l'ouvrage et enrichir ainsi ses propres grilles d'analyse ou méthodes : critères de conception des

débats publics (J.-M. Fourniau), « indice d'intensité débattante » (Claeys-Mekdade *et al.*), morphotypes d'itinéraires de concertation (J.-E. Beuret), « tramographies » ou « comptabilité analytique des enjeux » (L. Mermet)... On regrettera toutefois que ces outils soient parfois simplement mentionnés et non réellement décrits : pour se les approprier, le lecteur devra se référer aux rapports de recherche ou aux autres publications des auteurs.

De même qu'ils n'ont pas d'ancrage théorique partagé ni de définition commune de la concertation, les auteurs abordent de manière également différenciée les enjeux épistémologiques que soulève l'abord de ces situations conflictuelles et complexes que sont les décisions environnementales. Le premier plan de questionnement est très classiquement celui de l'administration de la preuve, enjeu important pour des recherches qui, quoi que fassent les auteurs, circuleront et informeront les pratiques futures. Or, au-delà de la mise en évidence de certains « rapports » entre une situation de décision, un dispositif de concertation et un effet observé sur un nombre de cas très restreint, comment passer à la relation causale ? À cet égard, certains textes laisseront quelque peu le lecteur sur sa faim. Le second plan de questionnement, à caractère plus normatif, est celui du positionnement de l'observateur par rapport aux acteurs et à leurs enjeux, dans une perspective évaluative notamment. Comment, par exemple, apprécier si l'on est réellement passé, grâce à la concertation, d'un état « acceptable » d'une situation à un état « souhaitable » (J.-E. Beuret) ? Peut-on borner l'évaluation d'une concertation au fait de savoir si elle a « fait émerger du nouveau » et rajouté de la perplexité, comme semble nous y inviter J.-M. Fourniau ? Faut-il, comme le propose L. Mermet, prendre à bras le corps la substance même des enjeux de la concertation et se donner les moyens d'une évaluation indépendante des acteurs ? Mais, alors, comment échapper au risque de régression

vers les controverses qu'une telle évaluation est susceptible elle-même de produire ? Il y a là un enjeu des recherches sur les situations de décision environnementale qu'il convient d'approfondir.

Enfin, un dernier intérêt de l'ouvrage est qu'il dessine également en creux les manques que combleront peut-être des recherches à venir. On se contentera ici de suggérer quelques pistes. Peut-être, tout d'abord, une mise en tension raisonnée des quelques paradigmes, délibératif, dialogique, stratégique et pragmatique, qui semblent structurer le champ ne serait-elle pas inutile. Ensuite, sur le plan des acteurs et des scènes de la concertation, l'étude du positionnement stratégique des élus locaux par rapport au nouvel impératif concertatif (Baggioni *et al.*), qui complète utilement le travail antérieur de S. Rui et A. Villechaise-Dupont sur les associations, appelle une investigation comparable auprès des professionnels de l'aménagement. Enfin, en termes d'outils et de procédures, les contributions sur les destins très contrastés du jury citoyen en France et au Danemark (Boy et Bourg), sur l'appropriation différenciée des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) par le militantisme vert entre les États-Unis et l'Europe (Dartevelle), sur les tensions entre diverses orientations normatives et pragmatiques que révèle une analyse sémiotique serrée des chartes et règlements d'un parc naturel (Couégnas et Fontanille), invitent à multiplier les travaux sur la réception de ces dispositifs, en intégrant les comparaisons internationales et interculturelles. On pourra ainsi dépasser le cadre finalement très franco-français des textes présentés, eu égard certes à leurs terrains, mais aussi à leurs références bibliographiques.

Rémi Barbier

(ENGEES, Strasbourg, France)

remi.barbier@engees.u-strasbg.fr

Marées noires : enjeux économiques

Julien Hay, Olivier Thébaud, José Perez Agundez, Pierre Cariou
Quæ, 2008, 136 p.

Sujet malheureusement récurrent de l'actualité – on a pu le constater encore récemment avec l'épisode de l'explosion de la plateforme BP dans le golfe du Mexique – la marée noire frappe d'abord les médias et l'opinion par l'étendue des dégâts à l'environnement qu'elle provoque. C'est là le point de départ de débats techniques et de procès tendus où vont se jouer la question centrale des réparations et des indemnités et celle, sous-jacente et incontournable, de l'évaluation économique. Comprendre les processus d'évaluation, leur construction, notamment à partir du cadre juridique dont ils procèdent, est primordial pour saisir les enjeux des débats et les méthodes mobilisées.

L'ouvrage *Marées noires : enjeux économiques* place l'évaluation économique des conséquences sociales d'une marée noire au cœur du débat. Les conséquences sociales sont entendues ici au sens large : les effets sur le prix du poisson, bien sûr, mais également les désagréments et les troubles liés aux modifications subies par l'environnement en tant qu'espace social, comme l'usage des plages, la pêche récréative ou encore « l'usage passif » de l'écosystème marin. Au-delà de l'évaluation économique en elle-même, c'est bien le signal donné aux acteurs dans les politiques de prévention qui est ici considéré.

Les quatre auteurs, Julien Hay, Olivier Thébaud, José Perez Agundez et Pierre Cariou, sont économistes.

Les trois premiers sont membres de l'unité mixte de recherche (UMR) Amure, qui regroupe des chercheurs de l'Université de Bretagne Occidentale et de l'Ifremer. L'objet central de recherche de cette UMR est l'analyse économique et juridique des politiques publiques intéressant les activités maritimes et les espaces marins et littoraux. Le quatrième auteur, P. Cariou, est professeur à l'Université maritime mondiale de Malmö, en Suède, après avoir été rattaché à l'Université de Nantes.

L'ouvrage reprend les résultats principaux d'un projet de recherche visant à analyser le processus d'évaluation et d'indemnisation des dommages causés par les pollutions marines accidentelles et les implications possibles du régime de responsabilité en matière de prévention des accidents. Il est structuré en quatre parties, dont les deux premières offrent des éléments factuels et généraux de compréhension de la problématique. Les auteurs étudient d'abord les facteurs de risque à l'origine des pollutions accidentelles maritimes par hydrocarbures. Puis, dans une deuxième partie, ils s'intéressent au régime international d'indemnisation des dommages et analysent la répartition des indemnisations payées entre les pays membres de ce régime.

La troisième partie, la plus riche d'enseignement et la plus novatrice, analyse rétrospectivement sept accidents majeurs (*Amoco Cadiz, Tanio, Aegean Sea, Braer, Sea Empress, Erika* et *Prestige*) qui ont eu lieu dans les eaux européennes. Elle montre la difficulté de répondre à la simple question : « Combien a coûté l'accident ? » On dira ici, avec un brin d'ironie peut-être, que le Breton est plus rusé que le Normand en offrant trois types de réponse : le coût est, au choix, la somme des évaluations économiques, le montant des demandes d'indemnisation consécutives à la pollution ou encore les indemnisations réellement payées. Cette partie, outre qu'elle remet à plat la question, offre des explications sur les divergences de coûts mises en avant par les parties et discute les conséquences du processus d'évaluation sur la répartition finale. Les modèles économiques développés dans la dernière partie analysent les relations entre régime de responsabilité et prévention des pollutions. Ils viennent enrichir la réflexion sans pour autant transformer le livre en manuel.

Si les deux premières parties peuvent apparaître un peu descriptives pour le non-spécialiste, les deux suivantes intéresseront les lecteurs, économistes ou non, concernés par la problématique des accidents maritimes

et des marées noires en particulier. La troisième partie, notamment, propose un regard d'économiste à partir d'observations de divergences de coûts qui peuvent exister, au-delà des marées noires, dans de nombreux conflits dans lesquels des responsabilités sont à définir et des indemnisations à envisager. Elle permet ainsi de replacer les évaluations économiques dans un ensemble d'outils plus large.

La quatrième partie porte sur une question centrale de l'économie de la mer : Comment est-il possible de modifier le régime de responsabilité actuel afin de prévenir les pollutions ? Cette réflexion est menée par des économistes et des juristes de la mer, mais également par tous les acteurs, chercheurs ou gestionnaires, qui cherchent à réduire la pression anthropique sur l'environnement.

Dans l'ensemble, un effort important de vulgarisation est accompli pour que l'ouvrage soit accessible au public le plus large possible. Il devrait s'affirmer comme un outil indispensable pour comprendre les débats sur le système d'indemnisation et notamment la prise en compte des coûts sociaux et environnementaux.

Le régime international actuel d'indemnisation se limite essentiellement aux coûts économiques établis, directement valorisables, bien que le procès en appel de l'*Erika* ait ouvert de nouvelles perspectives en reconnaissant les préjudices écologiques, perspectives restant toutefois en dehors du régime de responsabilité. Sur les 200 millions d'indemnisations accordés par la cour, environ 13 millions le sont au titre de ce type de préjudice. Celui-ci « s'entend de toute atteinte non négligeable à l'environnement naturel, à savoir, notamment, à l'air, l'atmosphère, l'eau, les sols, les terres, les paysages, les sites naturels, la biodiversité et l'interaction entre ces éléments, qui est sans répercussions sur un intérêt humain particulier, mais affecte un intérêt collectif légitime » (arrêt de la cour d'appel de Paris, rendu par la 11^e chambre le 30 mars 2010).

À ce jour, les indemnisations versées ne permettent pas au volet préventif du régime de responsabilité de jouer son rôle. Il convient désormais d'envisager des perspectives d'indemnisations plus larges et dissuasives.

Judith Raoul-Duval
(Bureau d'études Zogma)
judithrd@zogma.com

Éthique et changement climatique

Philippe Bordeyne, Pierre Léna, Michael Osborne (Eds)
Le Pommier, 2009, 208 p.

Malgré les dénégations ou les doutes qui s'expriment ici ou là, les manifestations d'un changement climatique, devenu objet de science, sont bien présentes et préoccu-

pantes. Pour y faire face, il est nécessaire de mobiliser « toutes les ressources de la raison » : c'est ce que tente cet ouvrage qui souligne la nouveauté et l'urgence de la

réflexion éthique sur une question qui engage profondément le devenir de l'humanité. Faisant suite à un colloque qui s'est tenu en janvier 2009 à Paris, il rassemble les contributions de climatologues, d'économistes, de philosophes et de théologiens, coordonnées par Philippe Bordeyne, théologien, Pierre Léna, astrophysicien, et Michael Osborne, directeur de programme à l'OCDE.

Que ce soit dans le domaine de la politique, de l'économie ou de la santé, il apparaît que les véritables progrès ne peuvent se faire sans le consentement, et donc la responsabilité, du citoyen, du consommateur ou du patient. Aussi, les changements de tout ordre que nécessitent l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation à cette atténuation et l'adaptation tout court au changement climatique ne peuvent se réaliser sans une confrontation à des considérations d'ordre éthique : quelle est la part de responsabilité de chacun, comme être social et comme individu spirituel, dans les détériorations naturelles et humaines actuelles ; quelles raisons chacun a d'agir pour éviter qu'elles ne condamnent les plus démunis et que les générations futures n'en pâtissent ?

Dominique Bourg, Anne Dalsuet, Virginie Maris, John Baird Callicott, notamment, s'étaient déjà ou se sont par la suite attachés à rapprocher environnement et éthique. Mais, jusqu'ici, l'aspect proprement éthique du changement climatique avait été très peu abordé sous l'angle de la responsabilité. Or, tant sur le plan scientifique que sur le plan politique ou moral, tous les acteurs impliqués dans la question du changement climatique ont une responsabilité vis-à-vis de la société. Pour les scientifiques, elle se traduit par la nécessité d'appréhender avec justesse l'incertain et d'en informer clairement un large public ; pour les politiques, par l'obligation de penser l'action en situation d'incertitude, et néanmoins d'agir en recherchant le bien commun ; et pour les moralistes et les théologiens, par le devoir d'éveil, d'éducation et d'espérance dans les choix de notre société.

Que pouvons-nous savoir ? Que pouvons-nous faire ? Que pouvons-nous espérer ? À ces trois questions que Monique Canto-Sperber emprunte à Kant, les auteurs de l'ouvrage donnent des pistes de réponse.

Pour répondre à la première question, des climatologues témoignent de ce qu'ils savent du changement climatique et de la manière dont ils procèdent, ce qui amène à des considérations éthiques sur les questions de vérification, de mise en commun, de confrontation et de communication des données.

Par toute une série d'indicateurs, André Berger montre à travers divers phénomènes la lente élévation de la température au cours des dernières décennies (les plus chaudes depuis 150 ans) et sur les mille dernières années (les fluctuations actuelles dépassant toutes celles qui sont dues à la variabilité naturelle du climat). Que ce réchauffement soit la conséquence des activités

humaines, pour l'auteur, les preuves existent : l'effet de serre se présente à l'état naturel, mais il est largement amplifié par la combustion du pétrole et du charbon, du méthane et d'autres gaz susceptibles de modifier le bilan radiatif du système climatique ; ces gaz proviennent certes de l'industrie et des commerces, mais plus encore de la destruction de la forêt tropicale, de la production d'énergie et des transports. A. Berger en arrive à des estimations qui, selon les scénarios, varient entre +1,1 et +6,4 °C d'ici à la fin du XXI^e siècle. Cette élévation de la température entraînera une modification profonde des zones climatiques actuelles et, par voie de conséquence, des climats régionaux et des infrastructures agricoles, économiques et sociales qui leur sont associées. Pour réduire les émissions globales des gaz à effet de serre, l'action doit se concentrer sur les facteurs originels, c'est-à-dire la population, le développement et les technologies. L'attention doit être portée en particulier sur les pays émergents : Chine, Inde et Brésil. L'Europe peut les aider à produire l'énergie nécessaire à leur développement, mais une énergie limitant au mieux les émissions de gaz à effet de serre.

L'échelle d'espace et de temps qu'évoque Édouard Bard, climatologue également, à propos du changement climatique, est beaucoup plus large : à l'échelle des derniers millions d'années, le climat a subi un lent refroidissement, avec des cycles glaciaires-interglaciaires et des épisodes de variations très brusques et de grande ampleur. Pour le dernier millénaire, l'amplitude totale a été d'environ un degré, le « petit âge glaciaire » (1450–1900) succédant à une période médiévale généralement plus clémente. La courbe moyenne représentative de l'atmosphère au sol depuis 1860 est plus connue : l'atmosphère s'est réchauffée d'environ 8/10^e de degré et les quinze années les plus chaudes se sont produites depuis 1985, même si l'on constate une réalité géographiquement contrastée. La variabilité climatique se caractérise cependant par une surprenante stabilité et une tendance à ramener toute perturbation vers un état d'équilibre. Mais l'auteur en montre toute la complexité, en particulier à travers le phénomène de rétroaction climatique par lequel s'imbriquent les différents compartiments du système climatique : chaque variation se propage dans le système et engendre des événements qui amplifieront ou diminueront la perturbation de départ. Par exemple, quand l'océan de surface se réchauffe, la teneur en vapeur d'eau augmente et induit une augmentation de l'effet de serre, ce qui réchauffe encore plus l'océan de surface ; néanmoins, un autre mécanisme se met en place : l'augmentation de la couverture nuageuse, qui, elle, accroît fortement la réflexion de la lumière solaire et entraîne le refroidissement de l'océan. D'autres causes du réchauffement sont évoquées : les variations dans le temps long de l'éclairement solaire peuvent être partiellement responsables des variations climatiques à

l'échelle des derniers millénaires. Quant aux éruptions volcaniques, leurs influences ne durent pas plus de deux ou trois ans et elles ne contribuent que faiblement aux variations observées au cours du dernier millénaire. Selon É. Bard, aucun risque n'a présenté jusqu'ici pour la société le même niveau de complexité que le changement climatique. Une synergie des connaissances entre scientifiques provenant d'horizons très variés est indispensable pour aboutir à un consensus « dynamique », autrement dit sujet à révision.

Intuition écologique et raison économique sont-elles incompatibles ? s'interroge Roger Guesnerie, économiste. Dans un premier temps, la réponse à cette question, qui concerne cette fois ce que nous pouvons faire, est négative. En appliquant au problème du climat le taux d'actualisation qui consiste à transformer un bénéfice futur en valeur présente équivalente, le calcul obtenu souligne simplement qu'il est inutile de faire des sacrifices aujourd'hui pour nos descendants, censés être (beaucoup) plus riches que nous. Et l'auteur de pousser le raisonnement plus loin en introduisant trois paramètres : tout d'abord, la rareté relative des biens environnementaux s'accroît constamment ; ensuite, les créations artificielles de l'homme sont des compléments plus que des substituts à la qualité environnementale ; enfin, la prise en compte de l'incertain conduit rationnellement à écraser les taux d'actualisation à long terme. Il en conclut que, même en intégrant ces paramètres, les taux d'actualisation resteraient trop élevés pour concilier souci écologique et logique économique et qu'il est nécessaire de mettre en place une forte solidarité envers les générations futures, solidarité qui s'exprime, pour les économistes, dans le choix d'un taux de préférence pure pour le présent.

La connaissance et l'action ne peuvent se concevoir sans leur corollaire : que pouvons-nous espérer ? Olivier Abel, philosophe « moral » – c'est ainsi qu'il se désigne – oriente sa réflexion vers les méfaits du développement jusqu'à épuisement des ressources naturelles et vers les injustices qu'il peut causer. Le changement climatique s'inscrit dans un ensemble de bouleversements dans lequel les grandes courbes du progrès s'inversent : décroissance de la biodiversité, déclin de l'agriculture, épuisement des ressources naturelles, amenuisement de l'éducation, de la recherche, uniformisation des modes de vie... L'auteur envisage diverses solutions. La plus grave consisterait à ériger un « mur de protection » (qu'il s'agisse de mesures politiques, économiques ou technologiques) contre les sociétés les plus pauvres ; elle serait en outre source de guerres et de conflits. Une autre solution préconisée est l'investissement massif dans la connaissance et la recherche. Mais les solutions technologiques complexes capables de faire sortir de la crise énergétique demandent une intégration cognitive et morale à la hauteur de cette complexité. Et l'auteur d'opposer la

conception de la croissance, adossée au mythe d'une complexification infinie de notre intelligence libérée du corps et de la condition terrestre, à la sagesse qui nous rappelle le sens de nos limites, de la finitude, de la mortalité. D'où il appelle « non plus à *savoir*, mais à *réaliser* ce que nous savons, à intégrer le savoir », autrement dit à changer d'imaginaire et à bouleverser assez nos préjugés pour nous convertir littéralement, bref, à changer l'orientation générale du désirable.

Quelle distinction opérer entre morale et éthique ? Jean-Michel Besnier, philosophe, nous rappelle que la morale concerne le permis et le défendu, le bien et le mal, alors que l'éthique est circonscrite à la recherche du bien-vivre. Avec la mise en évidence des limites du savoir scientifique, de ses échecs à permettre le bien-être promis, c'est par la question du climat, question globale, que l'éthique se trouve ravivée. Mais l'éthique concerne désormais l'avenir et les générations futures ; il s'agit de faciliter le bien-vivre d'êtres qui n'existent pas encore et donc d'avoir une représentation du devenir de l'humanité. Se posent une série de questions : Comment intégrer le paramètre temps à une revendication du bien-vivre ici et maintenant ? Comment mobiliser nos contemporains à agir pour un avenir auquel, au pire, ils pensent qu'il se fera sans l'espèce humaine, au mieux, que leurs actions ne seraient que peu efficaces ? Ne vaudrait-il pas mieux soutenir les générations actuelles qui sont dans le besoin ? Pour l'auteur, engagés dans des micro-actions et des micro-engagements, les hommes agiraient pour eux-mêmes et en même temps serviraient un intérêt supérieur et universel, celui d'une stabilisation du climat. En particulier, il investit les associations d'un pouvoir de résistance, porteur de transformation des comportements en un sens favorable à l'avenir de la planète.

Les remarques conclusives de Michel Serres et celles des participants à la table ronde, également de divers horizons disciplinaires, prolongent et ouvrent ces analyses et réflexions sur trois constatations et interrogations concernant la responsabilité scientifique et celle de l'ouverture des sciences vers la société :

– Une éthique universelle n'est pas réalisable étant donnée la grande diversité des langues, des religions, des coutumes, des institutions et des lois. Comment, alors, favoriser une synergie entre les disciplines et les diverses cultures, agissant à la fois à partir de l'affectif et du rationnel ?

– Les scientifiques, confrontés aux incertitudes, doivent faire preuve d'humilité. Dans ce changement de rapport entre la science et la société, entre la connaissance et l'action, quel dialogue instaurer entre la communauté scientifique et les différents acteurs de la société ?

– Croyants ou non-croyants, les hommes sont devenus responsables de la Terre, et la crise à laquelle nous sommes confrontés concerne moins les symptômes que la cause. Quelle vision du monde imaginer afin que

chaque habitant ait droit à une satisfaction minimum de ses besoins ?

À ces questions, une réponse, pas seulement d'ordre esthétique, est proposée : réapprendre à voir la beauté du monde et restaurer une relation spirituelle avec la nature, pour la partager avec tous les habitants de la Terre et la transmettre aux générations suivantes. C'est aussi ce à

quoi nous invite ce petit livre, dont la lecture, instruite, claire et concise, est accessible à tous.

Marie-Alix Carlander
(UMR Ladyss, CNRS, France)
carland@univ-paris1.fr

« Météo : du climat et des hommes »

Dossier coordonné par Martin de La Soudière et Martine Tabeaud
Ethnologie française, 39, 2009/4, pp. 581-710

Un ethnologue, Martin de La Soudière, et une géographe-climatologue, Martine Tabeaud, ont voulu confronter le climat à des approches venant des sciences humaines. À une époque où les débats autour du réchauffement climatique font rage, avec des arguments plus ou moins contestables, il est bon que l'ethnologie, la psychologie, l'histoire ou la sociologie apportent leurs pierres à la connaissance qu'a le public des phénomènes atmosphériques.

Ce numéro de la revue *Ethnologie française* regroupe quatorze articles venant de divers horizons, car l'histoire des sciences (F. Locher : « Le rentier et le baromètre : météorologie "savante" et météorologie "profane" au XIX^e siècle ») côtoie l'ethnologie et la géographie (M. de La Soudière et M. Tabeaud : « Chemins de neige. Texte à deux voix » ; J.-P. Destand : « Éole(s) en Languedoc : une ethnologie sensible » ; S. Pinton : « Les humeurs du temps : journal d'un paysan de la Creuse » ; C. Capel : « Qui sont les observateurs bénévoles de Météo France ? » ; L. Arnodin : « Les imaginaires du brouillard »), ou encore la littérature (A. Vasak : « *Héloïse et Werther, Sturm und Drang* : comment la tempête, en entrant dans nos cœurs, nous a donné le monde »). Plusieurs articles abordent la question du bulletin météo (N. Schoenenwald : « Avis de gros temps : prévisions et bulletins d'alerte » ; C. Laborde : « Trop près, trop loin, l'image est floue : petite chronique d'une présentatrice météo »). Plus éloignée de l'ethnologie, M. Bardou étudie les politiques publiques face aux gaz à effet de serre en milieu urbain. Enfin, la prise en compte du climat dans le cinéma est abordée par M. Tabeaud et X. Browaey, avec une analyse du film d'Al Gore *Une vérité qui dérange*, ainsi que par N. Magné, qui étudie le catastrophisme climatique dans le cinéma grand public. Le numéro comprend également une interview d'E. Le Roy Ladurie sur sa carrière et les difficultés de créer une école française de climatologie historique.

Parmi ces articles, j'en retiendrai principalement six, qui couvrent bien le champ pluridisciplinaire voulu par les deux coordinateurs. L'analyse des humeurs du temps vues par un paysan de la Creuse (S. Pinton, pp. 587-608) met en évidence le rôle du climat vécu, tant pour les acti-

vités de la ferme que pour les ambiances au quotidien. Cette chronique journalière montre bien, dans les carnets d'Adolphe M., le passage progressif d'un simple « bulletin météo » à un récit du climat. L'espace climatique est celui, très local, du topoclimat, voire du microclimat. La mesure du climat passe après ses conséquences, et l'accent est souvent mis sur l'exceptionnel sans que cela aille jusqu'à une conception du risque. Comme dans toutes les chroniques de ce genre, certains des événements décrits n'ont « jamais été vus ».

« Les imaginaires du brouillard » (L. Arnodin, pp. 609-622) évoque la multiplicité des visions et la polysémie du brouillard à partir d'enquêtes, que ce soit chez les enfants ou chez des adultes. On est surpris de la qualité littéraire des réponses de ces adolescents, qui rejoignent parfois les citations que l'auteur donne pour illustrer son propos. Le brouillard devient bénéfique ou maléfique, « cocon protecteur ou lieu de tous les dangers ». C'est cette même dualité que le romantisme de Goethe ou de Rousseau nous propose dans l'article d'A. Vasak sur le *Sturm und Drang* (pp. 677-686). Mais c'est peut-être la contribution de C. Laborde (pp. 661-666), racontant la vie et les dilemmes d'une présentatrice météo à la télévision, qui fait le plus réfléchir aux problèmes de communication sur le temps qu'il fait, sur le climat perçu et montré. L'analyse de ses soucis et de ses interrogations sur un mois de bulletins quotidiens rappelle les temporalités du climat : temps long du réchauffement oblitéré par le temps court des froidures d'un mois de mai. Elle y aborde également l'échelle de la perception locale dans un journal télévisé national, ce que résume parfaitement le titre : « Trop près, trop loin, l'image est floue ». Il est probable qu'une échelle régionale, telle que celle des bulletins de FR3, rapprocherait le téléspectateur de la réalité du temps à venir. Encore faudrait-il améliorer les pictogrammes et donner les mêmes explications que dans le bulletin national.

La collecte des données au XIX^e siècle (F. Locher, pp. 645-653) est l'affaire de bénévoles qui se refusent à entrer dans le jeu de l'explication des phénomènes observés. Leur but est d'abord de donner un corpus « avec ascèse et humilité », de ne pas outrepasser cette limite et

surtout de ne pas chercher à comprendre ni à fournir d'applications sanitaires, agricoles ou autres à partir de ces données. F. Locher montre bien comment cette communauté va être structurée par la Société météorologique de France, dont une des premières décisions est de créer un annuaire météorologique. L'abnégation de ces « sans-grade » de la météo et leur retrait par rapport à l'explication caractérisent encore les bénévoles actuels, comme le montre C. Capel (pp. 631-638). La comparaison entre la chronique personnelle du paysan de la Creuse et le travail de ces observateurs rivés à leurs appareils et aux relevés précis des données est riche d'enseignements sur ces deux conceptions opposées des relations entre l'homme et la description du climat.

Un numéro fort varié, donc, qui permet de confronter diverses approches sociales sur le climat. On connaît, depuis la parution de son livre *L'Hiver : histoire d'une morne saison* (1987), l'action pluridisciplinaire de M. de La Soudière. Et ce numéro d'*Ethnologie française* vient compléter le numéro 118-119 (1990) d'*Études rurales*, déjà coordonné par le même auteur sous un titre fort comparable : « La météo : pour une anthropologie du temps qu'il fait » ; cette précédente publication regroupait également des articles d'horizons divers (ethnologie, anthropologie, philosophie, géographie, météorologie, littérature). La présentation de M. de La Soudière portait le titre : « Revisiter la météo », montrant bien la volonté ancienne de passeur de cet ethnologue, ce qui vient nuancer une des phrases de l'introduction de la présente livraison : « Le climat peine à obtenir droit de cité dans les sciences humaines [...]. » En effet, des essais ont bien eu lieu, mais en ordre dispersé : dès 1982, dans « Climatologie et culture » (*L'Espace géographique*), nous proposons avec Charles-Pierre Péguy trois objectifs pour une étude du climat par les géographes : l'étude d'un gisement ; le rôle du climat dans l'organisation des territoires et ses conséquences sur les activités socioéconomiques ; enfin, la prise en compte du climat vécu. Ce numéro va bien au-delà sur le troisième point, en intégrant la sociologie et l'anthropologie aux travaux des géographes et des historiens du climat.

On se réjouit enfin de l'apport de la littérature et du cinéma dans la connaissance du climat. On ne peut éviter les écueils inhérents au catastrophisme du genre ni les

délires de la science-fiction, dont les ressorts sont autres et qui ne se déroulent pas toujours dans un contexte climatique vraisemblable, mais qui ont le mérite de voir leurs mécanismes démontés (N. Magné, pp. 687-696). Toutefois, certains ouvrages ont des logiques climatiques même si elles sont contredites par les recherches actuelles : *Sixième hiver* (1979), de D. Orgill et J. Gribbin, décrivait le scénario logique, à défaut d'être totalement vraisemblable, d'un refroidissement brutal et passager de la planète, fondé sur une approche systémique et des effets de rétroactions. Si la tempête fait vibrer Héloïse et le jeune Werther, les écrivains anglo-irlandais (Synge, O'Flaherty, Joyce...) font monter le « climax » shakespearien avec le vent et la pluie dans une dramaturgie reprise souvent au cinéma (par exemple, *The Fields* de Jim Sheridan) [cf. Marchand, J.-P., 1994. Le mythe de la pluie en Irlande, in Perrot, M., *L'Eau : mythes et réalités*, Dijon, EUD, Centre Gaston Bachelard].

Dans ces articles, mises à part les « catastrophes cinématographiques » et l'alerte filmée d'Al Gore, c'est plutôt la variabilité « ordinaire » du climat (et non le climat moyen) qui est prise en compte, y compris dans certains excès comme les congères de Lozère (M. de La Soudière, pp. 623-632). Mais on ne retrouve pas la notion de risque climatique, pourtant au cœur de l'interdisciplinarité comme celle pratiquée au sein du GDR RICLIM (cf. Lamarre, D. [Éd.], 2005. *Les Risques climatiques*) : il semblerait qu'y règne plutôt une fatalité face aux rythmes habituels des types de temps. Et quand les bornes vécues sont dépassées, alors ressurgit la phrase classique quelles que soient les époques : « De mémoire d'homme... » Et concluons avec C.-P. Péguy (*Jeux et enjeux du climat*, 1989) : « Ainsi les contraintes climatiques aux changeantes facettes évoquent-elles, parmi nos jeux, les espèces d'un unique et gigantesque puzzle. » Ce puzzle est évidemment celui des ambiances atmosphériques, mais il est aussi celui des sciences physiques ou sociales, qui, toutes, ont leurs mots à dire sur le climat.

Jean-Pierre Marchand

(CNRS COSTEL, UMR 6554 LETG, Université Rennes 2)

Jean-Pierre.Marchand@univ-rennes2.fr

L'Animal est-il une personne ?

Yves Christen

Flammarion, 2009, 540 p.

On ne compte plus les livres consacrés, sous une forme ou sous une autre, à la « défense » des animaux. Manifestement, il faut y voir un phénomène de société, dont il est bien difficile de prévoir s'il sera éphémère, victime peut-être de ses excès, ou s'il induira une remise en cause drastique de notre vision de l'animal et de l'utilisa-

tion que nous nous reconnaissons le droit d'en faire. *L'Animal est-il une personne ?* se situe résolument dans cette dernière perspective. Contrairement à ce que le titre pourrait laisser supposer, il ne s'agit nullement d'un abord juridique de la question – celui-ci sera à peine esquissé – mais d'une étude scientifique. L'auteur est en

effet biologiste, spécialisé aujourd'hui dans les neurosciences, après avoir œuvré dans le secteur de l'immunologie et s'être passionné pour l'éthologie. Il préfère ne pas proposer de définition de la personne, rappelant que le *Petit Larousse* la confond avec l'être humain, ni réellement discuter de ce concept (sauf, un peu, au dernier chapitre) ; mais il s'efforcera tout au long de l'ouvrage d'en contourner l'idée et de démontrer que l'animal est une personne.

Le livre impressionne par son volume (540 pages), l'importance de la documentation exploitée (un peu plus de 900 références bibliographiques) et la masse d'informations qu'il dispense. Il est passionnant à lire, même si le travail du lecteur n'est guère facilité, en raison de l'absence fréquente d'introductions et d'utiles récapitulatifs dans les différents chapitres. Il est structuré en quatre parties de très inégale importance, totalisant vingt-cinq chapitres.

La première partie est intitulée « Rencontres ». L'auteur y rappelle que le statut de l'animal a changé dans notre société, puisqu'il devient de plus en plus compagnon et que nous n'en avons plus peur. La possibilité de le découvrir enfin nous est donc offerte ! Prenant l'exemple d'un léopard – espèce qu'il affectionne – Y. Christen critique l'idée classique, provenant de Buffon, de l'uniformité du monde animal. Il montre au contraire que, dans toutes les espèces, y compris les insectes, il existe une grande variabilité de la personnalité et des mœurs : « L'animal possède un répertoire potentiel assez étendu, lui permettant d'adopter une stratégie ou une autre, en fonction des circonstances » (p. 37).

« Le vrai savoir des animaux ou le mythe de l'animalité comme absence », tel est le titre de la longue deuxième partie (près de 240 pages). L'animal étant classiquement considéré, par rapport à l'homme, au travers d'une série de négations ou de soustractions (il est sans âme, sans raison, sans liberté, sans conscience, etc.), l'auteur se propose de démontrer que rien ne tient dans cette façon de voir ; et, pour y parvenir, il va se référer aux données scientifiques les plus récentes, relatives surtout à la cognition et à l'éthologie. Treize chapitres contiennent l'argumentaire. Les titres en sont particulièrement intéressants puisqu'ils se réfèrent aux principales différences classiquement admises entre l'homme et l'animal : 4) « Sans raison ? » ; 5) « Sans vie sociale ? » ; 6) « Sans émotion ? » ; 7) « Sans langage ? » ; 8) « Sans théorie de l'esprit ? » ; 9) « Incapable d'imiter ? » ; 10) « Sans conscience ? » ; 11) « Incapable de nous comprendre ? » ; 12) « Sans culture ? » ; 13) « Sans morale ? » ; 14) « Pauvres en monde ? » ; 15) « Sans histoire ? » ; 16) « Sans droit ? » On se doute que la réponse à toutes ces questions est négative, ce qui complique singulièrement la situation et, en raison de la qualité de l'argumentation, tend à déstabiliser quelque peu le lecteur. Prenons quelques exemples.

La cognition intervient dans tous les comportements des animaux, non seulement ceux que l'on considère comme non instinctifs (donc traduisant une certaine intelligence), mais également les comportements instinctifs ! Certes, Y. Christen ne conteste pas l'intervention d'une programmation génétique ; il bouscule toutefois les conclusions classiques en estimant que l'automatisme du savoir, au lieu de signer la bêtise, traduit la connaissance profonde. Le chapitre consacré au langage est particulièrement long, tant ce critère est jugé fondamental pour caractériser l'humain. Les exemples ne manquent pas pour montrer que non seulement les animaux communiquent entre eux, mais que leurs communications ont une dimension sémantique. Pour l'auteur, il est même évident que les animaux ont un langage et qu'il n'existe donc pas, y compris de ce point de vue, de fossé entre l'homme et l'animal. Le langage parlé devrait être considéré comme un mode de communication parmi d'autres : « Les animaux communiquent fort efficacement, de façons multiples, sophistiquées et fiables » (p. 127). Quant à la conscience, Y. Christen rappelle qu'il ne semble pas exister d'« aire de la conscience », cette fonction impliquant plutôt une activité neuronale assez largement distribuée dans le cerveau, d'où l'idée que la conscience n'est pas l'apanage de l'homme. Bien plus : affirmer que la « conscience de soi » correspond à la véritable conscience et la réserver à l'homme, comme le pensent de nombreux philosophes et observateurs, demande, selon l'auteur, à être considéré avec prudence. L'essentiel lui paraît plutôt de reconnaître que les diverses espèces ont chacune leurs caractéristiques (leurs « talents »), qu'il n'y a pas lieu de hiérarchiser ni de systématiquement rapporter, à titre de comparaison, à l'homme.

Bien d'autres points pourraient être évoqués. Ils auraient trait, par exemple, à la « culture animale », laquelle ne doit pas se réduire à énumérer des « performances » plus ou moins anecdotiques, car « les comparaisons phylogénétiques donnent plutôt à penser qu'une vie sociale culturelle sélectionne l'intelligence, ce qui signifie qu'il faut être doué pour se cultiver, mais aussi qu'elle rend plus intelligent » (p. 208). Ils pourraient avoir trait aussi à la naturalité des comportements moraux, la coopération étant très répandue dans le monde animal. Au total, toute cette deuxième partie nous montre, avec une argumentation très détaillée, que tout ce qui est considéré classiquement comme propre à l'homme existe, sous des formes moins achevées ou différentes, chez l'animal. Une telle conclusion ne choquera évidemment pas les biologistes, acquis en principe au darwinisme. Y. Christen nous met toutefois en garde au chapitre 24 : il ne faut pas considérer les bêtes comme des ébauches d'humains, car « [l]'évolution ne se confond pas avec une progression vers un point ultime, qu'on l'appelle oméga ou autrement. Elle prend la forme d'un buissonnement où une

multitude de branches constituent autant d'aboutissements distincts et d'ailleurs temporaires » (pp. 378-379).

La troisième partie (« Le propre de l'homme ou le mythe de l'humanité comme un plus ») argumente bien entendu dans la même direction, à partir cette fois de ce que l'homme est censé avoir en plus par rapport aux animaux (Plus de gènes ? Plus de cerveau ? Plus de liberté ? Tous les droits ? Etc.). Très clairement, l'auteur nous montre que les différences s'effacent les unes à la suite des autres : « De l'accumulation des données de plus en plus fines que nous livrent les neurosciences d'aujourd'hui, rien ne se dégage qui puisse correspondre à une évidente et magistrale différence entre nous et le reste du monde vivant » (p. 329). Il va donc jusqu'à douter de l'existence d'un propre de l'homme : les bêtes « ont des sentiments, des objectifs, elles pensent, s'organisent socialement, ont le sens de la famille et du groupe ; elles peuvent voyager mentalement dans le temps, dans le passé ou vers le futur ; elles imitent, possèdent très vraisemblablement une théorie de l'esprit ainsi qu'une conscience ; elles savent et, parfois, elles savent qu'elles savent ; elles créent ou développent des cultures qui se différencient au gré des traditions et de l'histoire locales. Bien entendu, elles souffrent quand on leur fait du mal. Elles possèdent parfois le sens de la mort. Et enfin, quand on s'efforce de l'étudier avec finesse, leur monde cesse de nous apparaître aussi pauvre que ce qu'en dit Heidegger » (pp. 349-350). Alors, que reste-t-il à l'homme ? Même la classique distinction entre celui-ci et les animaux par le monde de la culture d'un côté, celui de la nature de l'autre, ne vaut pas puisque, pour le biologiste qu'est Y. Christen, l'un produit l'autre : le cerveau sécrète l'esprit, et la nature crée la culture.

L'animal est-il alors une personne ou n'est-il personne ? Telle est la question posée dans une très courte quatrième partie (une quarantaine de pages). Il faut dire que l'argumentation et la réponse sont égrenées tout au long de l'ouvrage. Réapparaît et s'approfondit l'argument de la diversité, présenté déjà au début de la première partie : « Je tiens l'humain pour un animal, en précisant toutefois qu'il n'est pas un animal comme les autres pour l'excellente raison que chaque vivant diffère des autres », nous dit l'auteur (p. 401), qui affirme plus

loin se battre pour la biodiversité en un sens très large du terme : ce ne sont pas seulement les espèces qui doivent être sauvegardées, mais aussi les individus, en tant que personnes. L'animal doit être, en effet, considéré en tant que personne, mais pas « comme une personne humaine, car ce serait lui refuser le privilège de son originalité » (!) [p. 410]. Y. Christen confesse que son amour pour les animaux remonte à son enfance. Il est de leur côté, mais il est également du côté de la science. Il accepte donc l'expérimentation animale, même si elle pose toujours un problème éthique. Son but est de proposer un autre regard sur l'animal, qui repose pour l'essentiel sur la théorie de l'esprit. Il considère son livre comme une grosse pierre au sommet d'une colline, qui, à force d'être poussée, finira par dégringoler la pente. « Nul ne sait où elle aboutira, mais quelque chose va se passer qu'il ne sera pas possible d'interrompre » (p. 414).

Il nous semble que la lecture de cet ouvrage passionnant peut susciter trois types de réactions :

- la première consiste, dès que le message a été compris, à interrompre la lecture, considérant que l'on a affaire à un livre « animalitaire » et antihumaniste de plus, au service d'une incompréhensible remise en cause d'importants fondements de la société ;

- la deuxième est, de la part des défenseurs des animaux, un véritable enthousiasme, puisqu'ils trouvent là un soutien scientifique à leur combat. Peut-être même avoueraient-ils qu'ils ne pensaient pas que l'animal était proche à ce point de l'homme ;

- la troisième, plus mesurée, consiste à dire que la proximité biologique de l'homme et des animaux n'est plus discutée depuis longtemps. Le fait de la préciser ne change pas forcément grand-chose à la réalité et maintient une question de fond : Est-ce à la biologie de dire qui est l'homme ? Il est évidemment possible, comme le fait Y. Christen, de s'en convaincre, mais n'est-ce pas une vision trop réductrice qu'elle nous propose alors ?

Bernard Denis

(Professeur honoraire de l'école vétérinaire de Nantes)

denis.brj@wanadoo.fr